

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00031

Numéro SIREN : 817 473 242

Nom ou dénomination : ER2T GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2019 sous le numéro de dépôt A2019/002157

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LYON

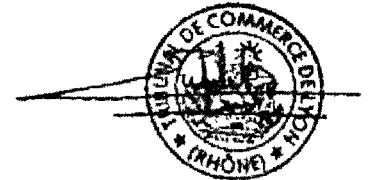
A2019/002157

Dénomination : ER2T GROUP
Adresse : 287 rue Barthélémy Thimonnier Parc d'Activité de
Sacuny 69530 Brignais -FRANCE-

n° de gestion : 2016B00031
n° d'identification : 817 473 242

n° de dépôt : A2019/002157
Date du dépôt : 18/01/2019

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du
26/11/2018



5197075

5197075

ER2T Group

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 €
RCS Lyon - Siret 817 473 242 00011
Siège social : Terraditta Business Center
287, rue Barthélemy Thimonnier
69530 BRIGNAIS

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 26 NOVEMBRE 2018

Les associés d'ER2T Group se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social d'ER2T Group au 287, rue Barthélemy Thimonnier, 69530 BRIGNAIS sur convocation du Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée à l'entrée en séance.

M. Thierry LAHY préside la séance en sa qualité de Président de la société.

Il constate d'après la feuille de présence que les actionnaires présents possèdent plus du quart des actions composant le capital social.

M. Eric RICHARD est nommé scrutateur et M. Ludovic VIALLE assure les fonctions de secrétaire.

Le commissaire aux comptes n'est pas présent et excusé.

L'assemblée réunissant ainsi les conditions requises par les statuts et par la loi, est déclarée régulièrement constituée et peut en conséquence valablement délibérer.

Monsieur Thierry LAHY dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée tous les documents nécessaires à sa tenue régulière, notamment :

- Les statuts de la société
- Le texte des projets de résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,
- La liste des actionnaires
- La feuille de présence.

Puis le Président déclare :

- Qu'il n'a pas été demandé de formule de procuration et qu'il n'en a pas été envoyée,
- Que les documents et renseignements suivants ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social quinze jours avant cette Assemblée :

- Projet des résolutions présentées par le Président,

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration dont elle reconnaît la sincérité.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du commissaire aux comptes – Titulaire et Suppléant
- Questions diverses

Plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Première résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu la lecture par le Président des lettres de démission de la société ODICEO de son mandat de commissaire aux comptes – Titulaire et de Monsieur Didier VAURY de son mandat de commissaire aux comptes – Suppléant, propose de nommer pour les six exercices à compter de celui arrêté au 31/12/18 :

- AGILI(3F), 1 rue des Quatre Chapeaux, 69002 LYON, en tant que commissaire aux comptes titulaire,
- ARPACHA, 33 rue Tronchet, 69006 LYON, en tant que commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Seconde résolution

L'Assemblée Générale donne pouvoir à toute personne porteuse d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités de publication.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

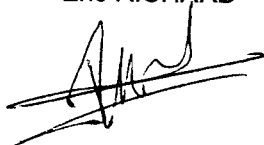
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent Procès Verbal, signé par les membres du bureau après lecture.

Le Président
Thierry LAHY



Le Scrutateur
Eric RICHARD



Le Secrétaire
Ludovic VIALLE

